

per et débiter les bois abattus et tombés sur la rivière, afin qu'ils ne nuisent pas à la navigation et aussi pour y tenir libre un chemin de vingt pieds au-devant de leurs habitations.

Archives Judiciaires de Montréal.

13 janvier 1671 — Ordonnance qui fait défense à tous de couper ou abattre les bois de chêne propres à la construction des vaisseaux.

Archives Provinciales de Québec, dans un carton intitulé "Papiers divers".

17 janvier 1671 — Ordonnance qui défend d'abattre les bois de chêne qu'après les avoir fait visiter par les charpentiers du roi sous peine de cinquante livres d'amende.

Archives Judiciaires de Montréal.

20 janvier 1671 — Ordonnance qui défend aux habitants d'acheter plus que leur provision de blé et de le revendre.

Archives Provinciales de Québec, dans un carton intitulé "Papiers divers".

14 mars 1671 — Ordonnance qui renouvelle les défenses de l'ordonnance du 13 janvier 1671 au sujet des bois de chêne, etc, propres à la construction des vaisseaux.

Archives Provinciales de Québec, dans un carton intitulé "Papiers divers".

2 août 1671 — Ordonnance contre le meunier de la Touche-Champlain qui, au mépris d'une ordonnance publiée récemment, vend le blé cent sols le minot.

Archives Provinciales de Québec, dans un carton intitulé "Papiers divers".

20 octobre 1671 — Ordonnance qui oblige les célibataires à épouser les filles qui arrivent de France sous peine d'être privés des privilèges de pêche, chasse et traite des